

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours, vos enfants seront en congé durant deux semaines. En attendant, je vous transmets une circulaire contenant des informations sur la vie de l'école.

**Mais avant tout, permettez-moi simplement de vous féliciter et également de vous remercier, vous parents, pour tous les efforts que vous fournissez afin que nous respections tous ensemble les nombreuses contraintes liées au protocole sanitaire (port du masque, respect des entrées et sorties côté cycle 2 et CM...).**

F. Dufour  
Chef d'établissement

### **Rappel des horaires**

Je remarque que certains élèves arrivent en retard à l'école. A 8h30 précises, puis à 13h30, tous les enfants de TPS au CM2 doivent être présents à l'école. Pour la bonne conduite de l'école et pour des raisons de sécurité, **les portails sont fermés dès 8h35-40 et à 13h30 au plus tard**. Au-delà de ces horaires, vous devez passer par l'entrée principale de l'Institut. Merci à chacun de prendre en compte ce constat.

### **Le travail du soir**

Même s'il faut viser l'autonomie chez les enfants, il n'en demeure pas moins que vous devez vérifier leurs leçons, les trousseaux, les agendas.

J'attire également votre attention sur l'importance de la lecture plaisir en leur lisant des histoires régulièrement et/ou en les faisant lire en votre présence.

### **La prise de médicaments**

Quand votre enfant semble souffrant, je rappelle qu'il ne doit pas venir à l'école (même si vous pensez qu'il est en capacité de suivre la classe). S'il a de la température ou un des symptômes liés au Covid, il ne doit pas venir.

Par ailleurs, la prise de médicaments étant interdite en milieu scolaire, celle-ci doit rester exceptionnelle. L'Institut dispose d'une infirmière, Madame Jannet, qui elle seule est habilitée à en donner (Paracétamol, Ventoline en cas de crise d'asthme). Pour la prise d'antibiotiques, demandez à votre médecin une prescription en dehors du temps scolaire de façon à ce que cela reste exceptionnel au sein de l'Institut. Merci.

### **Et quelques autres informations...**

- Les parents qui souhaitent rencontrer l'enseignant(e) de leur enfant et qui n'ont pas encore eu de rendez-vous, qu'ils n'hésitent pas à en solliciter un.
- Lorsque vous entrez sur la cour des maternelles, veillez à ce que votre enfant n'utilise pas le gel hydro alcoolique des distributeurs (il est réservé à vous parents) car dès leur arrivée à la garderie ou en classe, ils doivent tous aller se laver les mains.
- Nous découvrons, chaque semaine, de nombreux vêtements qui ne retrouvent pas leur propriétaire. C'est bien dommage ! Aussi, nous vous demandons de noter le nom et prénom de votre enfant sur sa veste, bonnet, gants...

- En maternelle, nous vous remercions de faire en sorte que votre enfant n'apporte pas d'objets de la maison.
- Pourriez-vous s'il vous plaît avertir à l'avance l'enseignant(e) de votre enfant lorsqu'exceptionnellement un rendez-vous est prévu (soit sur l'agenda ou Ecole Direct) ?

**Pour la rentrée prochaine 2021/2022.....**

Dès le mois de septembre dernier et jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses nouvelles familles font le choix d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de l'Institut pour la rentrée prochaine (de la Toute Petite Section au CM2). J'attire votre attention, **à vous parents de l'Institut**, sur l'éventualité d'inscrire un de vos enfants (**pas encore scolarisé**) dans notre école à la rentrée de septembre ou en cours d'année 2021/2022. Il est important de vous manifester rapidement maintenant. Dans ce cas, pourriez-vous, s'il vous plaît, compléter le coupon ci-dessous afin de nous permettre la meilleure organisation possible pour l'année scolaire prochaine ?



.....  
*(Merci de nous retourner ce coupon-réponse avant vendredi prochain 19 février)*

Nom de votre enfant : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Pour une rentrée en (période) : .....